

ADHÉRER EN 2023

Soucieux du lien entretenu avec les collectivités locales, organismes et particuliers qui le sollicitent, le CAUE des Yvelines leur propose d'adhérer à l'association CAUE.

Adhérer au CAUE c'est :

- > Participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- > Bénéficier du droit de vote à l'assemblée générale
- > Devenir un acteur du débat sur le cadre de vie
- > Bénéficier de services personnalisés

Être adhérent c'est bénéficier pleinement de nos services :

- > Réponse prioritaire à vos demandes : participation d'un membre de l'équipe à une commission, note de synthèse lors d'un conseil simple...
- > Conseils des architectes et paysagistes du CAUE de l'amont à l'aval d'un projet dans le cadre d'une convention spécifique
- > Participation d'un architecte au jury de concours ou aux commissions techniques que vous organisez
- > Accès aux services du centre de documentation : recherches documentaires, dossiers thématiques, prêt d'ouvrages
- > Focus concernant l'architecture, l'urbanisme et le paysage à diffuser dans les journaux municipaux et communautaires
- > Prêt gratuit de nos expositions

* l'adhésion d'une intercommunalité n'emporte pas l'adhésion des communes qui la composent, les services rendus étant à l'échelle de l'EPCI et non d'une commune.

TARIFS 2023

collectivités

Jusqu'à 2 000 habitants	200 €
2 000 à 10 000 habitants	500 €
10 000 à 20 000 habitants	1 500 €
20 000 à 40 000 habitants	1 700 €
> à 40 000 habitants	2 000 €

intercommunalités *

Interco < 30 000 hab	2 000 €
Interco > 30 000 hab	0,05 €/hab

associations et autres structures

Associations copropriété	100 €
Chambres consulaires	
syndicats	500 €
Bailleurs	300 €
Structures scolaires	100 €
Établissements Publics	2 000 €

individuels

Professionnel (statut libéral)	30 €
Particulier	30 €

La Banque Postale, 4, rue de la République, 78000 Versailles
03 1 30 41 30 41 ou 1 20 15 15 40 (24h/24)
SI - PAYSANNE
SIRET 311 971 435 000 10 - APE 7712Z

Bulletin à retourner accompagné du n° de commande et code SIRET

Structure

Nom et Prénom

Adresse

.....

Adhère au CAUE des Yvelines pour l'année 2023 et verse la cotisation de

Date et Signature

Cachet